

RCS : LE MANS Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00936 Numéro SIREN : 537 742 991 Nom ou dénomination : A.E.C Realisation

Ce dépôt a été enregistré le 28/12/2021 sous le numéro de dépôt 9765

A.E.C REALISATION
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 €
Siège social : 4 rue de la Tremblaie
72650 LA MILESSE
537 742 991 RCS LE MANS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2020

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 19 293,55 euros de la manière suivante :

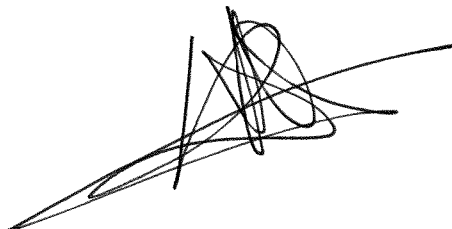
Bénéfice de l'exercice **19 293,55 euros**

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 225 707,14 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 : NEANT
Exercice clos le 31 décembre 2018 : 100 000,00 euros.
Exercice clos le 31 décembre 2017 : 277 000,00 euros.

Certifié conforme
La Gérance

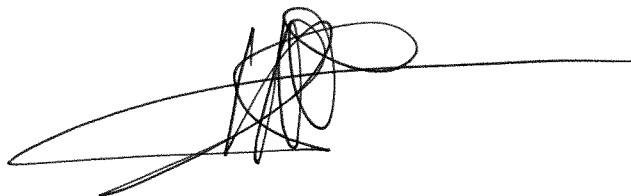


A.E.C REALISATION
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 €
Siège social : 4 rue de le Tremblaie
72650 LA MILESE
537 742 991 RCS LE MANS

Comptes annuels du 31 décembre 2020

Certifiés conformes,
Le Gérant

Certifiés conformes

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Désignation de l'entreprise		EURL AEC REALISATION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		4 rue de la Tremblaie 72650 LA MILESSE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 3 7 7 4 2 9 9 1 0 0 0 3 8		Néant ☐		*	
						Exercice N clos le, 31/12/2020	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	11 717	AG	11 333	383
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	91 566	AU	21 287	70 278
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX	2 024	AY		2 024
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	98	CV		98
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)			BJ	105 406	BK	32 621	72 785
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN	83 721	BO		83 721
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 574	BW		2 574
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	279 969	BY		279 969
		Autres créances (3)	BZ	67 384	CA		67 384
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	296 478	CG		296 478	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	200	CI		200	
Comptes de régularisation	TOTAL (III)		CJ	730 327	CK		730 327
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	835 734	IA	32 621	803 112
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL AEC REALISATION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	206 413
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	19 293
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	236 707
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	50 482
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	96 506
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	323 879
	Dettes fiscales et sociales			DY	91 903
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	3 634
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	566 405	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	803 112	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
		Ecart de réévaluation libre		ID	
		Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	526 416
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	583	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : EURL AEC REALISATION						Néant ☐ *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	1 364 729	FH		FI	1 364 729		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 364 729	FK		FL	1 364 729		
	Production stockée*				FM	83 721			
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	16 405			
	Autres produits (1) (11)				FQ	28			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 464 884	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	110 086	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	1 215 461	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	2 778	
	Salaires et traitements*						FY	63 303	
	Charges sociales (10)						FZ	29 015	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*						GA	14 972
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GC	
	Autres charges (12)						GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	80	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 435 699		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	29 185		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	108	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	108	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 351	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	2 351	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 243)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	26 941		

Désignation de l'entreprise		EURL AEC REALISATION		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	2 931		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	8 848		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	11 779		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	6 475		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	9 000		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	15 475		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(3 695)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	3 953		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 476 772		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 457 478		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	19 293		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	5 178	
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	16 405	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
Pénalités, amendes fiscales et pénales			208				
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			9 000				
Produits des cessions d'éléments d'actif				8 848			
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs				2 931			
Charges sur exercices antérieurs			6 266				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

A.E.C REALISATION
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 €
Siège social : 4 rue de la Tremblaie
72650 LA MILESSSE
537 742 991 RCS LE MANS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le 30 juin,
A 17 heures,

La société MANSEO, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 4 rue de la Tremblaie, 72650 LA MILESSSE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 833 199 375 RCS LE MANS, représentée par Monsieur Rodolphe MAILLOT en sa qualité de Gérant,

Propriétaire de la totalité des 1 000 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la société A.E.C REALISATION,

Associée unique de ladite Société,

En présence de Monsieur Rodolphe MAILLOT, gérant non associé de la Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Rodolphe MAILLOT, gérant non associé a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 202 ont été adressés à l'associée unique dans les cinq mois de la clôture dudit exercice.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associée unique au siège social.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, de la somme de 2897 euros enregistrée comme non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 19 293,55 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **19 293,55 euros**

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 225 707,14 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 : NEANT
Exercice clos le 31 décembre 2018 : 100 000,00 euros.
Exercice clos le 31 décembre 2017 : 277 000,00 euros.

TROISIEME DÉCISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention de la convention antérieure qui a été tacitement reconduite au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- **Convention conclue par la Société avec la Société MANSEO, Associée unique :**

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société MANSEO a refacturé à notre Société la somme de 315 000 euros au titre de prestations.

QUATRIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

MANSEO
Associée unique
Représentée par M. Rodolphe MAILLOT

